ESTIMATES

Canadian Centre for Occupational Health and Safety

2004-2005
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2004

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2005-III-74
ISBN 0-660-62515-6

Canadian Centre for Occupational Health and Safety

2004-2005

Estimates

Report on Plans and Priorities

Approved

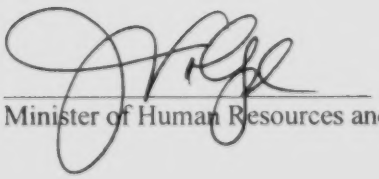

Minister of Human Resources and Skills Development

Table of Contents

Section I: Messages

A. Minister's Message 3
B. Management Representation Statement 4

Section II: Raison d'être and Planning Overview

A. Raison d'être.....5
B. Planning Overview.....5

Section III: Strategic Outcomes

A. Provide Canadians with Information.....10
B. Accessibility and Availability of Information for Canadians.....11
C. Global Advancement to Health and Safety.....12
D. Unbiased and Impartial to Maintain Confidence of Stakeholders.....13
E. Education.....14

Section IV: Organization

A. Organization Chart.....16
B. Approved Business Line.....16
C. Departmental Planned Spending.....17

Section V : Annexes

Annex 1: Source of Respendable Revenue..... 18
Annex 2: Net Cost of Program for the Estimates Year 2004-2005..... 18
Annex 3: Listing of Statutes and Regulations.....19
Annex 4: Publications..... 19
Annex 5: Government-wide and Horizontal Initiatives 19
Annex 6: Strategic Priorities..... 20

105-01016/

Section I: Messages

A. Minister's Message

The Canadian Centre for Occupational Health and Safety is dedicated to promoting the fundamental right of Canadians to a healthy and safe working environment. It accomplishes this task by working diligently with employers, workers and provincial and territorial governments.

As Minister of Human Resources Skills Development, I am proud to present the Centre's Report on Plans and Priorities for 2004-2005.

As the internet provides unlimited information, CCOHS' role becomes increasingly important. Canadians rely on CCOHS to provide reliable and comprehensive information.

Canadians need information and knowledge to be able to participate in creating and maintaining safe and healthy workplaces and to share in the building of secure and healthy communities. CCOHS continually focuses its efforts in these areas by working with Canadians, employers, unions and governments to develop the collaborative resources necessary to improve workplace health and safety.

We will continue to work closely with Canadians to provide information and services dedicated to achieving the highest standards of health and safety in the workplace.

The Honourable Joseph Volpe, P.C., M.P.
Minister of Human Resources and Skills Development

B. Management Representation Statement

MANAGEMENT REPRESENTATION/DÉCLARATION DE LA DIRECTION ***Report on Plans and Priorities 2004-2005/Un rapport sur les plans et les priorités***	
I submit, for tabling in Parliament, the 2004-05 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Canadian Centre for Occupational Health and Safety.	Je présente, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2004-05 du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.
To the best of my knowledge the information:	À ma connaissance les renseignements :
• Accurately portrays the department's mandate, plans, priorities, strategies and planned results of the organization.	• Décrivent fidèlement les mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats escomptés de l'organisation.
• Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities.*	• Sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités.*
• Is comprehensive and accurate.	• Sont complets et exacts.
• Is based on sound underlying departmental information and management systems.	• Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.
• I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.	• Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.
The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.	Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document ci-qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.
Name/Nom: Alan Hall Date: February 9/04	

Section II: Raison d'être

A. Raison d'être

The Canadian Centre for Occupational Health and Safety was founded by an Act of Parliament in 1978 with a mandate to promote health and safety in the workplace and to enhance the physical and mental health of working people.

The Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS) operates under the legislative authority of the *Canadian Centre for Occupational Health and Safety Act S.C., 1977-78, c. 29* which was passed by unanimous vote in the Canadian Parliament. The purpose of this Act is to promote the fundamental right of Canadians to a healthy and safe working environment by creating a national institute (CCOHS) concerned with the study, encouragement and co-operative advancement of occupational health and safety.

Planned Results

- Provide Canadians with information through a free inquires service to assist with health and safety concerns. Client satisfaction and results are evaluated annually.
- Provide information in many formats to ensure accessibility for all Canadians, see http://www.ccohs.ca/products/subject.html Information sources are reviewed and updated as a result of client feedback.
- To be a world wide leader contributing to the advancement of occupational health and safety. http://www.ccohs.ca/ CCOHS collaborates with many organizations to enhance world wide knowledge in health and safety.
- To satisfy key stakeholders' expectations, labour, business and all levels of government in the quality and impartiality of CCOHS programs and services http://www.ccohs.ca/ccohs/council.html. This is evidenced by the many collaborative projects and shared initiatives.
- To increase the recognition of occupational health and safety as an important educational issue with the ultimate goal of teaching OSH to all Canadian students. CCOHS works with many educational institutions to increase knowledge of occupational health and safety issues. http://www.ccohs.ca/education/

B. Planning Overview

CCOHS serves to promote health and safety in the workplace to help establish high standards for occupational health and safety, and to foster consultations and co-operation among governments, labour and employers to reduce or eliminate occupational illnesses and injuries.

CCOHS functions as an independent departmental corporation under Schedule II of the *Financial Administration Act* and is accountable to Parliament through the Minister of Labour. Its funding is derived from a combination of appropriations, cost recoveries and collaboration with the provinces. Approximately 50% of the budget is funded through cost recoveries from the creation, production and worldwide sales of fee-for-service and revenue generating occupational health and safety products and services.

Free information is delivered to Canadians through a confidential occupational health and safety Inquiries Service. This public service is also available via mail, telephone, e-mail or

from the Internet website. In addition to this service, extensive self serve information is made available through the CCOHS website. The resources and funds for supporting and providing the Inquiries Service are derived from a combination of provincial, territorial and federal government funding and monies.

Collaborative projects are undertaken to develop and provide additional resources to Canadians. CCOHS also provides high quality electronic information products, a series of over 20 CD-ROMs that contain databases, publications and full text Canadian safety and environmental legislation. The service has subscribers in more than 50 countries. These products are also delivered via the Internet.

Unbiased and credible occupational health and safety information is obtained in co-operation with Canadian and worldwide sources. This information is analyzed and used by CCOHS to provide Canadians with a confidential and free current occupational health and safety information service.

The challenge at CCOHS is balancing the role between providing free-of-charge public services and cost-recovery programs. CCOHS is required to fund 50% of its annual budget through cost recovery via sales of products and services. Sales are impacted by the general state of the economy, exchange rates and CCOHS' ability to keep abreast of changing technologies, and global competition in occupational safety and health information.

As most products and services are delivered electronically, it is a constant challenge to keep operating systems and software current and meet the continually changing needs of clients.

The Internet also provides many challenges as well as opportunities. CCOHS is able to reach many more clients with the Internet to share its information resources. However, clients can also search the world for information and may go to other sources that may not have valid and trustworthy information. The large expansion of free information on the Internet also challenges the sales of cost recovery products and services.

CCOHS contributes to the priorities of the government in the following way:

Canada and the World

- Active participation in providing solutions to global problems and reducing the growing global divide between rich and poor by providing expertise in occupational health and safety to global organizations such as the Pan American Health Organization (PAHO), World Health Organization (WHO) Collaborating Centres in Occupational Health, International Labour Organization and European Agency for Safety and Health at Work. Details of various projects can be found in our annual report at: http://www.ccohs.ca/ccohs/reports.html.

Putting in Place the Health Care System for the 21st Century

- Occupational diseases and accidents are a serious health risk to Canadians. The government plans to address this through legislation and modern technology with an emphasis on prevention. CCOHS provides information on prevention to enable Canadians to identify risks in the workplace and how to address issues. Details of specific projects are noted throughout this report and our annual report. CCOHS also contributes to this priority through its work with the Canadian Health Network (a Health Canada initiative) as the lead workplace health affiliate.
  http://www.ccohs.ca/headlines/text59.html

The Challenge of Climate Change and the Environment

- CCOHS provides extensive information on chemicals and their impact on health and the environment. CCOHS is a major source of environmental health information for government regulators, the chemical industry, manufacturing sectors and citizens.

Competitive Cities and Healthy Communities

- CCOHS contributes to fostering Safe Communities via its information resources and participation in the Safe Communities programs throughout Canada.

III. Plans and Priorities by Strategic Outcomes

The commitment is maintained for CCOHS as a national centre dedicated to the advancement and dissemination of unbiased information on occupational health and safety. CCOHS provides Canadians with information about occupational health and safety that is trustworthy, comprehensive, and intelligible. The information facilitates responsible decision-making, promotes improvements in workplace health and safety, increases awareness of the need for a healthy and safe working environment, and supports occupational health and safety and education training.

Although CCOHS has one business line, the department's policies and programs are directed to the pursuit of the following strategic outcomes:

Strategic Outcomes	Priorities	Associated Resources	Type of Priority
Provide Canadians with information	• Maintain and exceed current high satisfaction rating through the Inquiries Service • Proactively identify new resources to meet Canadians current information needs • Expand content available on the internet for OSH Answers • Enhance CCOHS' internet usability through improved technology and website design	$1.5 million	On going
Accessibility and availability of information for Canadians	• Provision of health and safety guide booklets to address current needs • Increase availability of comprehensive databases on the internet • Enhancement of website presentation and its searchability • Provide additional key resources on chemical health and safety • Increase content through partnerships such as the Canadian Health Network • Provide Health and Safety Report as an electronic	$1.5 million	On going New

	newsletter delivered to Canadians via the internet • Develop internet chat group capabilities mechanism to assist Canadians to efficiently exchange ideas on health and safety		New
Global advancement to Health and Safety	• Enhance relationships with international organizations to exchange information resources and improve services to Canadians • Participate in the North American Agreement on Labour Cooperation (NAALC) committees • Participate in international work groups relating to harmonization of hazardous chemical classification and labelling	$.5 million	On going
Unbiased and Impartial to maintain confidence of stakeholders	• Engage collaborative projects with various governments • Foster collaboration and exchanges in ideas through a national dialogues, forums and conferences • Enhance relationships by assessing and improving relevance to expressed needs • Present Pan Canadian symposium on Occupational diseases hosted by CCOHS	$.1 million	New and ongoing New and on going On going New
Education	• Promote the *Academic Support Program* to post secondary institutions • Collaborate with education sector, youth groups, and partners to improve teaching health and safety in the school system • Promote the CCOHS Youth Zone Resources and expand content on the website	$.4 million	On going On going On going and new

A. Provide Canadians with Information

Plans and Priorities

Satisfaction with the overall delivery of this service – Notional planned spending for 2004-5 - $ 1.5 million

The Inquiry Service provides Canadians with invaluable unbiased information to respond to their workplace health and safety questions. It is a bilingual service which is available free of charge via mail, telephone service and e-mail. Specialists in workplace health and safety are available to assist Canadians with their questions. In addition, we develop and provide *OshAnswers*, available as a web based information service that covers over 600 topics in occupational health and safety. The health and safety information is presented in a question-and-answer format and answers more than 3,000 questions. The new goals for the upcoming year are:

- To increase the amount of information available through *OshAnswers* by providing additional content delivered from the Internet
- Further improve customer satisfaction by employing user surveys and research
- Enhance the CCOHS website usability through improvements to its searching technology and graphical presentations
- Increase awareness of the service to Canadians

Rationale

This service is delivered in various methods to ensure that Canadians have access in their preferred method of service and to efficiently provide service coast to coast from one location.

The key partners for the delivery of the person-to-person Inquiries services are the provincial and territorial governments who contribute financially and through their participation on the CCOHS Council of Governors.

Monitoring

This service is monitored through reviews of website statistics, call statistical reports, direct client feedback and customer satisfaction surveys.

Resources

Forecast Spending 2003-2004 *in millions*		Planned Spending 2004-2005 *in millions*		Planned Spending 2005-2006 *in millions*		Planned Spending 2006-2007 *in millions*	
$	FTE	$	FTE	$	FTE	$	FTE
1.5	33	1.5	36	1.5	36	1.5	36

In support of Canada's goal to put in place the Health Care system for the 21st Century, CCOHS addresses the health of Canadians and provides information to help them protect themselves from occupational diseases and workplace injuries. Prevention is the most significant priority to keep Canadians healthy and safe. Sound information is the resource which helps Canadians identify the risks in the workplace. CCOHS provides reliable and unbiased information to help make workplaces safe.

B. Accessibility and Availability of Information for Canadians

- Canadians need up to date and reliable information made available in many formats. Notional planned spending for 2004-5 - $.1.5 million

Plans and Priorities

Information needs to be made available to Canadians in many formats in order to meet the many different needs of various user groups. In recent years, the use of the Internet has become increasingly important to serve Canadians. However, printed copies are still necessary. Health and safety is a continually changing field with the emergence of new issues which need to be addressed each year. Reliable information needs to be obtained, interpreted and published. The new goals for the upcoming year are to:

- Produce three new health and safety guides relating to current needs in occupational health and safety
- Increase the availability of databases delivered on the Internet
- Improve the availability of information through enhancements to the CCOHS website and improve the searchability of the website contents
- Develop and provide additional resources on chemical health and safety
- Expand the quarterly information available in the bibliographic and legislative databases
- Provide and make publicly accessible more workplace health content information through partnerships with organizations such as the Canadian Health Network.

Rationale

The rationale for CCOHS development of products and services is to promote changes, both today and in the future, in Canadian workplaces, and improve occupational health and safety programs and systems to reduce the number of illnesses and injuries.

Information is provided in different methods to provide Canadians with equivalent opportunities to access CCOHS' services. Information on the various formats can be found at http://www.ccohs.ca/products/subject.html. While many individuals have Internet access others do not. Some workers need CD-Rom services and others prefer print methods. The option of dealing directly with CCOHS employees, using fax, mail, or e-mail is important to ensure that all Canadians have opportunities to contact the Centre. CCOHS serves all of Canada from its one location in Hamilton, Ontario.

The key partners for delivering this service can be found http://www.ccohs.ca/ccohs/partner.html.

Monitoring

The outcomes from this program are measured through various methods including website statistics, distribution of publications, copyright applications, and evaluative information on the sharing of information and use of information in the workplace. Client surveys and focus groups are also conducted to obtain user feedback on the accessibility and usability of products and services.

Resources

Forecast Spending 2003-2004 *in millions*		Planned Spending 2004-2005 *in millions*		Planned Spending 2005-2006 *in millions*		Planned Spending 2006-2007 *in millions*	
$	FTE	$	FTE	$	FTE	$	FTE
1.5	33	1.5	36	1.5	36	1.5	36

These services directly contribute to improving Canada's health care system for the 21st century.

C. Global advancement in Health and Safety

Plans and Priorities

World-wide recognition of CCOHS as a significant contributor to the advancement of occupational health and safety, information services
Notional planned spending in 2004-5 - $.5 million

As Canada's national occupational health and safety information centre, CCOHS encourages and supports exchanges of OSH information with leading international health and safety centres throughout the world. This includes our role as Canadian members in the National OSH Information Centres Program of the International Labour Organization. From these many involvements, we have created agreements to obtain international databases which are updated and made available to Canadians. Our new goals for the upcoming year:

- Enhance relationships with international health and safety organizations to exchange global information resources for use in Canada
- Participate in the North American Agreement on Labour Cooperation (NAALC), occupational health and safety tri-national co-operation program

- Participate in international work groups relating to chemical safety regulations and safety policy development to improve global and national chemical safety processes

Rationale

To enhance Canada's role internationally in occupational health and safety by contributing to world-wide knowledge through international cooperation. CCOHS exchanges and obtains significant information from leading international agencies for the benefit of Canadians.

Monitoring

The success of this program is measured through participation in international associations and collaborative partnerships that increase access to information for Canadians.

Information about these programs and partners can be found on our website: http://www.ccohs.ca/ccohs/partner.html .

Resources

Forecast Spending 2003-2004 *in millions*		Planned Spending 2004-2005 *in millions*		Planned Spending 2005-2006 *in millions*		Planned Spending 2006-2007 *in millions*	
$	FTE	$	FTE	$	FTE	$	FTE
.5	11	.5	12	.5	12	.5	12

D. Unbiased and Impartial to maintain confidence of Stakeholders

Plans and Priorities

Maintain the confidence of all level of governments, labour and business stakeholders to provide unbiased and impartial information to Canadians Notional planned spending in 2004-5 - $.1 million

The tripartite Council of Governors, comprised of representatives from labour, business and Canadian governments, assures the unbiased and relevant nature of CCOHS services. Council meets three times a year to review operational plans and provides input from its constituents. The continuing goals for this outcome are:

- To participate in various collaborative projects with different levels of government and other organizations throughout the year.
- To foster collaboration and exchanges in ideas through a national dialogue, forums and conference
- Enhance relationships with stakeholders by continually assessing relevance to the expressed needs

Rationale

This adheres to CCOHS' mandate to establish high standards for occupational health and safety, and to foster consultation and co-operation among governments, labour and employers

to reduce or eliminate occupational injuries and illnesses. Prior to the creation of CCOHS, there was no national Canadian occupational health and safety organization mandated to bring together provincial stakeholders, labour and business to jointly determine collective policy and progress to address Canadian needs.

Monitoring

The success of this program is measured through evaluative information from surveys and evidenced by the many collaborative projects CCOHS has with its key stakeholders. Details are available in our annual report and departmental performance reports http://www.ccohs.ca/ccohs/reports.html .

Resources

Forecast Spending 2003-2004 *in millions*		Planned Spending 2004-2005 *in millions*		Planned Spending 2005-2006 *in millions*		Planned Spending 2006-2007 *in millions*	
$	FTE	$	FTE	$	FTE	$	FTE
.1	2.0	.1	2.4	.1	2.4	.1	2.4

E. Education

Plans and Priorities

To increase recognition of teaching occupational health and safety in the Canadian education system as an important part of developing young Canadians – Notional planned spending 2004-5 - $.4 million

Health and Safety in the workplace is being promoted to the education system by CCOHS' information services for use by students and faculty through the Academic Support Package. CCOHS also collaborates with Ministries of Education and other groups to develop OSH support resources for teachers and students. The goals for this outcome are:

- Continue to promote the *Academic Support Program* to post secondary institutions
- Collaborate with education, youth groups and other partners, on teaching health and safety in the school system through participation on various working groups
- Expand the development and provision of CCOHS JobSafe OSH resources delivered from CCOHS' web-site http://www.jobsafecanada.ca/ .

Rationale

As part of the mandate to promote the fundamental right of Canadians to a healthy and safe working environment, especially to youth who have been identified as a high risk group.

Statistics have shown that the incidence of injury is higher for youth aged 15 to 24 years old. By providing information and resources, students, educators, employers and employees will be better informed of the hazards, risks, their legal rights and responsibilities and employers can implement proper programs and systems to prevent OSH problems.

Monitoring

The program is monitored through participation in the *Academic Support Program* and participation in collaborative projects to support youth. The results such as web statistics from the youth website are monitored. Feedback is sought from the national youth and governmental advisory groups.

Resources

Forecast Spending 2003-2004 *in millions*		Planned Spending 2004-2005 *in millions*		Planned Spending 2005-2006 *in millions*		Planned Spending 2006-2007 *in millions*	
$	FTE	$	FTE	$	FTE	$	FTE
.4	8.0	.4	9.6	.4	9.6	.4	9.6

Section IV: Organization of CCOHS

A: Organization Chart

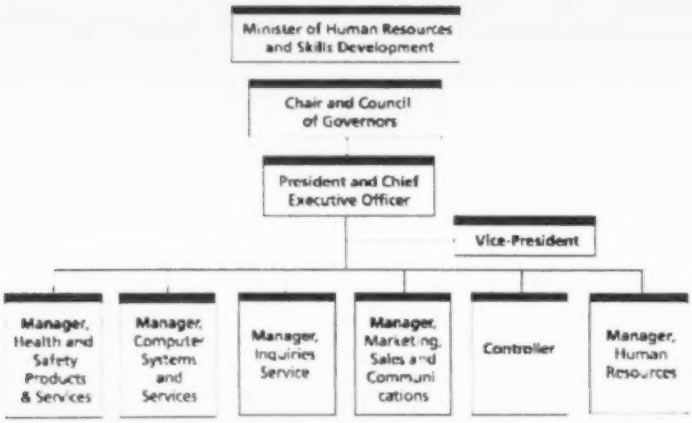
Minister of Human Resources and Skills Development
Chair and Council of Governors
President and Chief Executive Officer
Vice-President
Manager, Health and Safety Products & Services
Manager, Computer Systems and Services
Manager, Inquiries Service
Manager, Marketing, Sales and Communications
Controller
Manager, Human Resources

CCOHS operates as a departmental corporation of the Federal government, and is governed by an independent tripartite Council of Governors comprised of representatives from labour, business and all levels of Canadian governments. The tripartite governance structure helps to ensure that CCOHS remains a well informed and a trusted source of unbiased information for employers, workers and governments.

B. Approved Business Line

To provide Canadians with information about occupational health and safety which is trustworthy, comprehensive, and intelligible. The information facilitates responsible decision making, promotes improvements in the workplace, increases awareness of the need for a healthy and safe working environment, and supports occupational health and safety education and training.

The Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS) is Canada's national institute which promotes the fundamental right of Canadians to a healthy and safe working environment. CCOHS is independent from other federal and provincial departments and maintains a tripartite (labour, business, and government) governing council to help insure that intelligible, unbiased information is delivered to Canadians and their workplaces. The public service delivery of this information is provided via a toll free telephone and Internet delivery based inquiries service. A fee-for-service operation is also provided using the latest print and electronic technology. Information is gathered from numerous Canadian and international health and safety institutions thereby providing Canadians with the most comprehensive, current, and reliable information. Basic free information services are offered to all Canadians. The fee-for-service business line is provided to Canadians and to more than 50 countries.

Table 1: Departmental Planned Spending

($ Thousands)	Forecast Spending 2003-4	**Planned Spending 2004-5**	Planned Spending 2005-6	Planned Spending 2006-7
Gross Program Spending:				
CCOHS	8,324	8,332	8,332	8,332
Less: Respendable revenue	4,300	4,300	4,300	4,300
Total Main Estimates	**4,024**	**4,032**	**4,032**	**4,032**
Adjustments:				
Compensation and rollover from prior year	96	-	-	-
Modern Comptrollership	45			
Compensation	8			
Total Adjustments	**149**	-	-	-
Net Planned Spending	**4,173**	**4,032**	**4,032**	**4,032**
Plus: Cost of Services Provided by other Departments or Agencies	676	676	676	676
Net Cost of Program	**4,849**	**4,708**	**4,708**	**4,708**
Full Time Equivalents	87	96	96	96

There are no significant changes in the Departmental Planned Spending. Spending patterns remain consistent with previous years.

Section V: Annexes

Annex 1: Source of Respendable Revenue

($thousands)	Forecast Revenue 2003-4	**Planned Revenue 2004-5**	Planned Revenue 2005-6	Planned Revenue 2006-7
CCOHS	4,300	4,300	4,300	4,300
Total Credited to the Vote	4,300	4,300	4,300	4,300

Annex 2: Net Cost of Program for the Estimates Year 2004-5

($ thousands)

Gross Planned Spending	8,332
Plus:	
Services Received without Charge	
Accommodation provided by PWGSC	675
Workers' Compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	1
Salary and associated costs of legal services provided by Justice Canada	-
	676
Total Cost of Program	9,008
Less:	
Revenue Credited to the Vote	4,300
Revenue Credited to the CRF	-
Net Cost of Program	4,708
2004-5 Estimated Net Program Cost	4,708

Annex 3: Listing of Statutes and Regulations

Canadian Centre for Occupational Health and Safety Act .....(R.S. 1985, c. C-13)

Annex 4: Publications

The following reports are available at: http://www.ccohs.ca/ccohs/reports.html

Canadian Centre for Occupational Health and Safety Annual Reports
Departmental Performance Reports
Program Evaluation and Cost Recovery Study: Assessing the Canadian Centre for Occupational Health and Safety
Canadian Centre for Occupational Health and Safety – Modern Management Practices Assessment
Canadian Centre for Occupational Health and Safety – Modern Comptrollership Action Plan

Annex 5: Government-wide and Horizontal Initiatives

Modern Comptrollership

CCOHS strongly supports the integration of comptrollership modernization principles in our implementation of Modern Comptrollership http://www.tbs-sct.gc.ca/cmo_mfc/index_e.asp . The capacity assessment and action plan were completed in 2002. The capacity assessment has been conducted to establish baselines which progress can be measured and determines areas requiring attention. The details of these plans can be found at: http://www.ccohs.ca/ccohs/reports.html.

Cost Recovery

CCOHS began its cost recovery initiatives prior to 1989 when the first cost recovery policy was issued by Treasury Board Secretariat. A Cost Recovery Review and Evaluation was conducted in 2001 to assess the cost recovery plan and evaluate the program. The details are available at: http://www.ccohs.ca/ccohs/reports/n0451.pdf

The TBS Cost Recovery and Charging Policy distinguishes between public and private good. A private good is one that primarily benefits an identifiable individual or organization, whereas a public good accrues to Canadians in general. The review concluded that CCOHS cost recoveries were in line with the program and recommended changes in appropriations levels to appropriately reflect support for information about dangers to health, public safety and protection of the environment. CCOHS receives approximately 50% of its budget via cost recoveries from the sale of products, services and projects.

Government On-Line

Government On-Line (GOL) http://www.cio-dpi.gc.ca/gol-ged/index_e.asp is the federal government's multi-year project to provide Canadians with electronic Internet access to

federal information and services 24 hours a day, 7 days a week. The program's goals are to improve service delivery to Canadians, to increase citizens' participation in government, to make the government more transparent and responsive to Canadians, and to spur Canada's participation in the global e-commerce market place.

CCOHS has been proactive in the development of its Internet presence to deliver its programs and services on line for many years. Our website at www.ccohs.ca allows for instant access to information and e-mail access to services. Products and services can also be obtained on line through our e-commerce site. The CCOHS Internet site has extensive information available to a broad range of users and acts as a portal to several collaborative websites that makes information from all Canadian jurisdictions and many international resources instantly available to Canadians. The common look and feel guidelines have also been implemented http://www.cio-dpi.gc.ca/clf-upe/index_e.asp for CCOHS' website.

Annex 6: Strategic Priorities

Our Mission

To provide Canadians with information about occupational health and safety which is trustworthy, comprehensive, and intelligible. The information facilitates responsible decision-making, promotes improvements in the workplace, increases awareness of the need for a healthy and safe working environment, and supports occupational health and safety education and training.

Strategic Priorities

CCOHS is governed and directed by a tripartite Council of Governors comprised of members from labour, business and government leaders representing their respective constituents across Canada. The Council meets three times a year to review policy and monitor the progress of CCOHS. In January 1997, the Council adopted the following set of guiding principles for the Centre's future, which have been supported by federal, provincial and territorial Ministers responsible for occupational health and safety:

The *Canadian Centre for Occupational Health and Safety Act* allows the Centre to undertake a broad range of activities "to promote the fundamental right of Canadians to a healthy and safe working environment".

The Council of Governors intends these principles to guide the Centre for the short to mid term and to allow for continued growth in cost-recovery.

1. The Council reconfirms its support and commitment to the CCOHS and the valuable role the Centre provides to Canada's workers and employers. Further, the Council recognizes the importance of its tripartite nature in governing the Centre.

   The Centre is to continue to serve as a source of excellence for unbiased technical information and expertise to support labour,

employers, and governments in maintaining safe and healthy workplaces.

The Centre is to continue to provide critical analysis and interpretation of occupational safety and health information.

Further, the three caucuses recognize the critical importance of maintaining a free inquiry service to support the right of working Canadians to a healthy and safe working environment.

2. The Council and the Centre shall communicate to respective Ministers regarding the excellence and role of the Centre in order to obtain broad public policy support and guidance.

3. The Council recognizes the high standard and non-partisan nature of the Centre's undertakings. It recommends the Centre continue in its consulting and research efforts, while meeting the test of fairness in a competitive world. Joint funding of projects that target key areas of information needs should be a special focus of these efforts.

   The Council urges all governments and other organizations to consider the Centre as a potential source of consulting and research services.

4. The Council urges governmental and non-governmental organizations, including labour and employers, to work in partnership with the Centre to provide public access to the Centre's CD-ROM, Internet and other services.

5. The Council recommends the Centre consider the future possibility of gathering and disseminating occupational health and safety statistical information.

6. The Council recognizes that the Centre has become a national repository for MSDS, and efforts to encourage companies to continue to supply data sheets to the Centre will continue, where practicable and feasible.

7. The Council recommends that health and safety materials are available in the form most useful to the user, including hard copy.

8. The Council encourages the development of partnerships, tailored to specific jurisdictions, that enhance the visibility and distribution of CCOHS information. This could also include co-operation between various government inquiry services.

9. The Council recommends that jurisdictions and others systematically provide all technical, research, guidelines, codes of practice, and best practices to the Centre.

BUDGET DES DÉPENSES

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Budget des dépenses
2004-2005

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2004

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Téléphone : (613) 941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2005-III-74
ISBN 0-660-62515-6

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Budget des dépenses

2004-2005

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

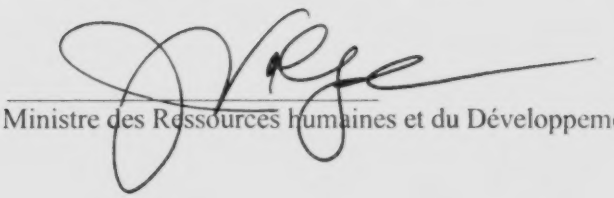

Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences

Table des matières

Partie I : Messages

A. Message du ministre.....3
B. Déclaration de la direction.....4

Partie II : Raison d'être et survol de la planification

A. Raison d'être.....5
B. Survol de la planification.....5

Partie III : Résultats stratégiques

A. Informer les Canadiens.....10
B. Accessibilité et disponibilité de l'information pour les Canadiens.....11
C. Progrès mondiaux.....13
D. Impartialité pour conserver la confiance des intervenants.....14
E. Éducation.....15

Partie IV : Organisation

A. Organigramme.....17
B. Secteur d'activité approuvé.....17
C. Dépenses prévues par le ministère.....18

Partie V : Annexes

Annexe 1 : Source de recettes disponibles.....19
Annexe 2 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 2004-2005.....19
Annexe 3 : Liste des lois et règlements.....20
Annexe 4 : Publications.....20
Annexe 5 : Initiatives horizontales à l'échelle du gouvernement.....20
Annexe 6 : Priorités stratégiques.....21

Partie I : Messages

A. Message du ministre

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail se consacre à la promotion du droit fondamental qu'ont les Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire. Il remplit cette fonction par son travail diligent auprès des employeurs, des travailleurs et des gouvernements provinciaux et territoriaux.

En tant que Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, je suis fière de présenter le Rapport sur les plans et priorités du Centre pour 2004-2005.

Le rôle du CCHST devient de plus en plus important parce que l'Internet est un moyen sans limite d'information. Les Canadiens font confiance au CCHST pour ce qui est de leur fournir une information fiable et complète.

Les Canadiens ont besoin d'information et de connaissances pour pouvoir apporter leur contribution à ce qui suit : voir à ce que les lieux de travail soient sains et sécuritaires et le restent et participer à l'édification de collectivités saines et sans danger. Le CCHST concentre sans cesse ses efforts dans ces domaines en travaillant en collaboration avec les Canadiens, les employeurs, les syndicats et les gouvernements à la mise sur pied des ressources nécessaires à l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail.

Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec les Canadiens afin de pouvoir fournir l'information et les services qui permettront d'atteindre les plus hautes normes de santé et de sécurité au travail.

L'honorable Joseph Volpe, C.P., député
Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences

B. Déclaration de la direction

MANAGEMENT REPRESENTATION/DÉCLARATION DE LA DIRECTION ***Report on Plans and Priorities 2004-2005/Rapport sur les plans et les priorités***	
I submit, for tabling in Parliament, the 2004-05 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Canadian Centre for Occupational Health and Safety. To the best of my knowledge the information: • Accurately portrays the department's mandate, plans, priorities, strategies and planned results of the organization. • Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities.* • Is comprehensive and accurate. • Is based on sound underlying departmental information and management systems. • I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production. The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.	Je présente, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2004-2005 du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail. À ma connaissance les renseignements : • Décrivent fidèlement le mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats escomptés de l'organisation. • Sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités.* • Sont complets et exacts. • Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents. • Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP. Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.
Name/Nom : Allen Hong Date : February 9/04	

Partie II : Raison d'être

A. Raison d'être

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail a été créé en vertu d'une loi du Parlement en 1978 avec pour mandat de promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs.

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est régi par *la Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* (L.R.C. *1977-1978,* chap. 29), qui a été adoptée à l'unanimité par le Parlement du Canada. Cette loi vise à promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un environnement de travail sain et sécuritaire par la création d'un institut national (le CCHST) dont la mission est d'étudier la santé et la sécurité au travail, d'encourager leur application et de les faire progresser par la coopération.

Résultats prévus

- Fournir de l'information aux Canadiens grâce à un Service des demandes de renseignements gratuit qui les aide à répondre à leurs questions relatives à la santé et à la sécurité. La satisfaction de la clientèle et les résultats sont évalués annuellement.
- Fournir de l'information en divers formats afin de garantir l'accessibilité de tous les Canadiens (voir http://www.cchst.ca/produits/subject.html). Les sources d'information sont examinées et actualisées par suite des commentaires de la clientèle.
- Afin d'être reconnu dans le monde entier comme chef de file dans l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail, le CCHST (http://www.cchst.ca/) collabore avec de nombreux organismes pour accroître les connaissances à l'échelle mondiale en matière de santé et de sécurité.
- Répondre aux attentes des parties intéressées clés, des organisations syndicales, des employeurs et de tous les ordres de gouvernement en ce qui a trait à la qualité et à l'impartialité des programmes et des services du CCHST (http://www.cchst.ca/ccohs/council.html). De nombreux projets et initiatives partagées en témoignent.
- Accroître la reconnaissance de la santé et de la sécurité au travail comme sujet scolaire important et fixer comme objectif ultime d'atteindre les jeunes en enseignant la SST dans différentes parties du programme d'éducation. Le CCHST travaille avec de nombreux établissements scolaires pour accroître les connaissances des jeunes en matière de santé et de sécurité au travail (http://www.cchst.ca/education/).

B. Survol de la planification

Le CCHST fait ce qui suit : promouvoir la santé et la sécurité au travail, faire adopter des exigences élevées en matière de santé et de sécurité au travail et réduire ou éliminer le nombre de cas de maladie et de blessure en milieu de travail par la promotion de la consultation et de la collaboration entre les gouvernements, les syndicats et les employeurs.

Le CCHST est, selon l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances,* un établissement public indépendant qui est responsable devant le Parlement par l'entremise du ministère du Travail. Son financement provient d'une combinaison de crédits budgétaires, du

recouvrement de fonds et de la collaboration avec les provinces. Environ 50 % du budget provient du recouvrement de fonds entraînés par la création, la production et la vente dans le monde entier de services payants et la vente de produits et des services pour la santé et la sécurité au travail.

Les Canadiens peuvent obtenir gratuitement de l'information par le truchement d'un service de renseignement confidentiel sur la santé et la sécurité au travail. Ce service est aussi fourni par les moyens suivants : la poste, le téléphone, le courrier électronique et l'Internet. Le site web du CCHST donne de plus accès à une information gratuite qui peut être consultée en tout temps à volonté. Les fonds servant à assumer les frais d'entretien et de fonctionnement du Service des demandes de renseignements proviennent conjointement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Des projets réalisés en collaboration servent à préparer et à fournir d'autres ressources aux Canadiens. Le CCHST offre également des produits d'information électronique de haute qualité, une série de plus de 20 CD-ROM contenant des bases de données, des publications et le texte complet des lois canadiennes sur la sécurité et l'environnement. Ce service a des abonnés dans plus de 50 pays. Ces produits sont aussi livrés par Internet.

Le CCHST obtient une information objective et digne de foi sur la santé et la sécurité au travail en coopérant avec des sources canadiennes et mondiales. Le CCHST analyse et utilise cette information pour pouvoir mettre à la disposition des Canadiens un service d'information sur la santé et la sécurité au travail gratuit, confidentiel et à jour.

Le CCHST doit relever le défi suivant : établir l'équilibre entre les services qu'il offre gratuitement au public et ses programmes à recouvrement de fonds. Le CCHST doit en effet financer à 50 % son budget annuel par recouvrement de fonds en vendant ses produits et ses services. Ces ventes sont affectées par la situation générale de l'économie, les taux d'échange et la capacité qu'a le CCHST de suivre l'évolution de la technologie et de faire concurrence dans le domaine de l'information sur la santé et la sécurité au travail.

Comme la plupart des produits et des services sont livrés par voie électronique, il faut sans cesse relever les défis suivants : garder les systèmes d'exploitation en bon état de fonctionnement, utiliser les logiciels en usage et répondre aux besoins sans cesse changeants des clients.

L'Internet représente tant des problèmes que des possibilités. Le CCHST peut atteindre beaucoup plus de clients grâce à l'Internet en diffusant son information par ce moyen, mais les clients peuvent aussi faire des recherches à l'échelle mondiale pour en obtenir et ils peuvent recourir à d'autres sources qui ne sont peut-être pas aussi fiables. Le volume grandissant de l'information fournie gratuitement par Internet menace également la vente des produits et services qui servent au recouvrement de fonds.

Le CCHST va dans le sens des priorités du gouvernement de la façon suivante :

Le Canada et le monde

- Le CCHST participe activement à ce qui suit : découvrir les solutions aux problèmes mondiaux; réduire le fossé grandissant qui sépare riches et pauvres par la fourniture d'expertise en santé et en sécurité au travail aux organisations mondiales comme l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), les Centres collaborateurs de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation mondiale de la Santé et l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. Pour se renseigner en détail sur les divers projets, voir notre rapport annuel à http://www.CCHST.ca/CCOHS/reports.html.

Mettre en place le système de soins de santé du XXI^e^ siècle

- Comme les maladies et les accidents dus au travail représentent un danger grave pour la santé des Canadiens, le gouvernement va réagir en adoptant une législation et en se dotant d'une technologie moderne fondée sur la prévention. Le CCHST informe sur la prévention pour que les Canadiens puissent détecter les dangers qui existent dans leurs lieux de travail et savoir comment les éliminer. Des détails sur certains projets sont fournis tout le long du présent rapport et dans notre rapport annuel. Le CCHST va aussi dans le sens de cette priorité en collaborant avec le Réseau canadien de la santé (une initiative de Santé Canada) en tant que partenaire affilié sur la santé au travail. http://www.CCHST.ca/headlines/text59.html

Changement climatique et environnement : problèmes à régler

- Le CCHST offre une vaste information sur les produits chimiques et leur impact sur la santé et l'environnement. Le CCHST est une grande source d'information sur la salubrité de l'environnement pour les organismes gouvernementaux de réglementation, l'industrie chimique, le secteur de la fabrication et les citoyens.

Villes concurrentielles et communautés saines

- Le CCHST contribue à rendre les collectivités plus sécuritaires en fournissant de l'information et en participant aux programmes de sécurité communautaire partout au Canada.

III. Plans et priorités par résultats stratégiques

Le CCHST demeure fidèle à l'engagement qu'il a pris d'être un instrument national voué à la diffusion et à l'amélioration d'une information objective sur la santé et la sécurité au travail. Le CCHST fournit aux Canadiens une information sur la santé et la sécurité au travail, qui est fiable, complète et intelligible. Cette information facilite la prise de décisions éclairées, fait progresser l'application des principes de la santé et de la sécurité au travail, fait mieux comprendre la nécessité d'avoir un milieu de travail sain et sécuritaire, rend possible la santé et la sécurité au travail et favorise la formation à ce sujet.

Même si le CCHST n'a qu'un secteur d'activité, les politiques et les programmes du ministère ont comme objectif l'atteinte des résultats stratégiques suivants :

Résultats stratégiques	Priorités	Ressources nécessaires	Type de priorité
Renseigner les Canadiens	• Maintenir et dépasser le haut degré de satisfaction actuel envers le Service des demandes de renseignements; • Répondre aux besoins actuels des Canadiens en information en recherchant activement de nouvelles ressources; • Augmenter le contenu sur Internet servant à Réponses SST; • Rendre le site web du CCHST plus facile à utiliser en améliorant sa technologie et sa conception.	1,5 million de dollars	En cours
Rendre l'information accessible aux Canadiens	• Répondre aux besoins actuels en fournissant des manuels sur la santé et la sécurité; • Rendre plus accessibles les grandes bases de données sur Internet; • Améliorer la présentation du site web et y rendre la recherche plus facile; • Offrir d'autres sources clés sur les produits chimiques et la santé et la sécurité; • Augmenter le contenu en formant des partenariats (exemple : Réseau canadien de la santé); • Présenter aux Canadiens le Rapport sur la santé et la sécurité sous forme de bulletin électronique dans Internet;	1,5 million de dollars	En cours Nouveau

	• Doter le site web d'un forum électronique pour que les Canadiens puissent échanger des idées sur la santé et la sécurité.		Nouveau
Faire avancer mondialement la cause de la santé et de la sécurité	• Resserrer les liens avec les organismes internationaux pour pouvoir en obtenir de l'information et améliorer les services aux Canadiens; • Participer aux comités de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT); • Participer aux groupes de travail internationaux sur l'harmonisation entre la classification des produits chimiques dangereux et leur étiquetage.	0,5 million de dollars	En cours
Conserver la confiance des partenaires en se montrant impartial et objectif	• Collaborer à la réalisation de projets avec divers gouvernements; • Encourager la collaboration et les échanges d'idées par le dialogue, les forums et les conférences au niveau national; • Resserrer les relations en voyant si les services répondent toujours aux besoins exprimés et en les rendant encore plus utiles; • Organiser un symposium pancanadien sur les maladies professionnelles, qui sera animé par le CCHST.	0,1 million de dollars	Nouveau et en cours Nouveau et en cours En cours Nouveau
Éducation	• Promouvoir le Programme de soutien à l'éducation auprès des établissements postsecondaires; • Travailler de concert avec le secteur de l'éducation, les groupes jeunesse et les partenaires à l'amélioration de la formation sur la santé et la sécurité dispensée dans le système scolaire; • Faire la promotion du site web de la Zone des jeunes travailleurs du CCHST et en augmenter le contenu.	0,4 million de dollars	En cours En cours En cours et nouveau

A. Informer les Canadiens

Plans and priorités

Satisfaction en général envers la prestation de ce service – Dépenses théoriques prévues pour 2004-2005 : 1,5 million de dollars.

Le Service des demandes de renseignements offre aux Canadiens des réponses objectives des plus précieuses aux questions qu'ils se posent sur la santé et la sécurité au travail. C'est un service bilingue gratuit offert par courrier postal, par courrier électronique et par téléphone. Des spécialistes en santé et sécurité au travail sont là pour aider les Canadiens à trouver réponse à leurs questions. Ce service présente aussi Réponses SST, répertoire informatif portant sur plus de 600 sujets en santé et en sécurité au travail. Cette information, qui est présentée sous forme de questions et de réponses, répond à plus de 3 000 questions. Les nouveaux objectifs pour l'année qui vient sont les suivants :

- Augmenter le volume d'information fournie par Réponses SST en augmentant le contenu dans Internet;
- Effectuer des sondages et des recherches auprès de l'utilisateur pour pouvoir lui donner encore plus satisfaction;
- Rendre le site web du CCHST plus facile d'emploi en améliorant ses moteurs de recherche et sa représentation graphique;
- Mettre les Canadiens davantage au courant de l'existence de ce service.

Justification

Les renseignements sont fournis par divers moyens afin que les Canadiens puissent les obtenir de la façon qu'ils préfèrent et que le service soit efficace d'un océan à l'autre à partir d'un point central.

Les principaux partenaires pour la prestation du service en personne sont les gouvernements provinciaux et territoriaux qui versent une contribution financière et font partie du Conseil des gouverneurs du CCHST.

Surveillance

Les moyens de surveillance du service sont les suivants : examen des statistiques sur le site web, rapports statistiques sur les appels, commentaires directement faits par le client et sondages sur la satisfaction du client.

Ressources

Prévision des dépenses 2003-2004 *En millions de dollars*		Dépenses prévues 2004-2005 *En millions de dollars*		Dépenses prévues 2005-2006 *En millions de dollars*		Dépenses prévues 2006-2007 *En millions de dollars*	
$	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP
1,5	33	1,5	36	1,5	36	1,5	36

Afin d'aider le Canada à se doter d'un système de soins de santé digne du XXI[e] siècle, le CCHST s'occupe de la santé des Canadiens en leur fournissant l'information qui leur permettra de se protéger contre les maladies professionnelles et d'éviter les accidents au travail. La prévention est la priorité la plus importante lorsqu'il s'agit d'assurer la santé et la sécurité des Canadiens. Une information sûre aidera les Canadiens à découvrir les risques qui existent au travail. Le CCHST offre l'information fiable et objective qui servira à assurer la sécurité dans les lieux de travail.

B. Accessibilité et disponibilité de l'information pour les Canadiens

- Les Canadiens ont besoin d'une information fiable et à jour fournie par différents moyens. Dépenses théoriques prévues pour 2004-2005 : 1,5 million de dollars

Plans et priorités

Nous devrons offrir l'information par différents moyens afin de répondre aux besoins particuliers des divers groupes d'utilisateurs. Depuis un certain nombre d'années, il est de plus en plus important de recourir à l'Internet pour servir les Canadiens, mais il est encore nécessaire de recourir à l'imprimé. La santé et la sécurité est un domaine en évolution constante étant donné les nouveaux problèmes qui surgissent à chaque année. Il faudra donc obtenir, interpréter et publier une information fiable. Les nouveaux objectifs pour l'année qui vient sont les suivants :

- Publier trois nouveaux manuels portant sur les besoins actuels en santé et en sécurité au travail;
- Rendre plus accessible les bases de données sur Internet;
- Rendre l'information plus accessible en améliorant le site web du CCHST et en rendant plus facile la recherche dans son contenu;
- Trouver et présenter d'autres renseignements sur les produits chimiques et la santé et la sécurité;
- Augmenter le volume d'information fournie trimestriellement par les bases de données bibliographiques et juridiques;
- Offrir au public davantage d'information sur la santé au travail par le moyen de partenariats avec des organismes comme le Réseau canadien de la santé.

Justification

Le CCHST offre des produits et des services pour les raisons suivantes : provoquer des changements tant aujourd'hui que dans l'avenir dans les lieux de travail au Canada et améliorer les programmes et les systèmes de santé et de sécurité au travail pour réduire le nombre de blessures et les risques de maladie.

L'information est fournie par différents moyens pour que les Canadiens aient tous la même chance de profiter des services du CCHST. Pour se renseigner sur les divers moyens de diffusion de l'information, voir http://www.cchst.ca/products/subject.html. Même si un grand nombre d'individus ont l'Internet, d'autres ne l'ont pas. Certains travailleurs ont besoin de l'information sur CD-ROM alors que d'autres préfèrent l'imprimé. Il est important que le client puisse faire affaire directement avec le personnel CCHST ou se faire servir par fax ou par courrier postal ou électronique afin que tous les Canadiens aient la possibilité d'avoir recours au Centre. Le CCHST dessert tout le Canada à partir d'un bureau situé à Hamilton (Ontario).

Pour savoir qui sont les principaux partenaires pour la prestation de ce service, voir : http://www.cchst.ca/ccohs/partner.html.

Surveillance

Les résultats du programme sont mesurés par divers moyens dont les suivants : statistiques sur le site web, distribution de publications, nombre de demandes de droit d'auteur, évaluation de la circulation de l'information et de son utilisation au travail. Les sondages et les groupes de réflexion servent aussi à savoir de l'utilisateur si les produits et services sont faciles d'accès et d'emploi.

Ressources

Prévision des dépenses 2003-2004 *En millions de dollars*		Dépenses prévues 2004-2005 *En millions de dollars*		Dépenses prévues 2005-2006 *En millions de dollars*		Dépenses prévues 2006-2007 *En millions de dollars*	
$	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP
1,5	33	1,5	36	1,5	36	1,5	36

Ces services contribuent directement à donner au Canada un système de soins de santé digne du 21^{e} siècle.

C. Progrès mondiaux vers la santé et la sécurité

Plans et priorités

Reconnaissance dans le monde entier du CCHST en tant que grand artisan des progrès réalisés par la santé et la sécurité au travail et les services d'information. Dépenses théoriques prévues en 2004-5 : 0,5 million de dollars.

En tant que centre national d'information du Canada sur la santé et la sécurité au travail, le CCHST encourage et appuie les échanges d'information SST avec les grands centres internationaux de santé et de sécurité du monde entier. Cela fait partie de notre rôle en tant que membre canadien du programme des centres d'information SST nationaux du Bureau international du travail. Grâce à cette participation, nous avons pu conclure des ententes pour obtenir des bases de données internationales que, une fois qu'elles sont à jour, nous mettons à la disposition des Canadiens. Les nouveaux objectifs pour l'année qui vient sont les suivants :

- Resserrer les liens avec les organismes internationaux pour avoir accès à l'information mondiale et s'en servir au Canada;
- Participer au programme de coopération trinational sur la santé et la sécurité au travail, qui fait partie de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT);
- Participer aux travaux des groupes de travail internationaux portant sur ce qui suit : réglementation de la sécurité des produits chimiques; préparation de politiques servant à améliorer les processus sur la sécurité des produits chimiques au niveau national et mondial.

Justification

Rendre le rôle du Canada en santé et en sécurité au travail plus important en apportant une contribution aux connaissances acquises à ce sujet dans le monde entier par la coopération internationale. Le CCHST fournit une information importante aux principales agences internationales et il obtient d'elles une information tout aussi importante pour le bénéfice des Canadiens.

Surveillance

La réussite du programme se mesure au degré de collaboration avec les associations internationales et au nombre de partenariats qui servent à améliorer l'accès à l'information pour le bénéfice des Canadiens.

L'information sur ces programmes et ces partenaires se trouve à :
http://www.cchst.ca/ccohs/partner.html

Ressources

Prévision des dépenses 2003-2004 *En millions de dollars*		Dépenses prévues 2004-2005 *En millions de dollars*		Dépenses prévues 2005-2006 *En millions de dollars*		Dépenses prévues 2006-2007 *En millions de dollars*	
$	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP
0,5	11	0,5	12	0,5	12	0,5	12

D. Impartialité pour conserver la confiance des intervenants

Plans et priorités

Voir à ce que les ordres de gouvernement, les syndicats et le patronat demeurent convaincus que l'information fournie aux Canadiens est impartiale et objective.
Dépenses théoriques prévues en 2004-5 : 0,1 million de dollars

Le Conseil des gouverneurs est un organisme tripartite composé de représentants du syndicalisme, du patronat et des ordres gouvernements; il voit à ce que les services du CCHST soient dignes de foi et utiles. Le Conseil se réunit trois fois par année pour examiner les plans opérationnels et présenter les commentaires de ceux qu'il représente. Les objectifs poursuivis en ce sens en ce moment sont les suivants :

- Collaborer à la réalisation de différents projets avec divers ordres de gouvernement et autres organismes tout au long de l'année;
- Encourager la collaboration et les échanges d'idées par le dialogue, les forums et les conférences au niveau national;
- Resserrer les relations avec les partenaires en cherchant constamment à savoir si les besoins qu'ils ont exprimés sont toujours satisfaits et en cherchant à les satisfaire davantage.

Justification

Cela correspond au mandat du CCHST qui est de faire adopter de hautes normes pour la santé et la sécurité au travail et d'encourager la consultation et la coopération entre les ordres de gouvernements et entre les syndicats et les employeurs afin de réduire ou d'éliminer le nombre de cas de maladie ou d'accidents au travail. Avant la création du CCHST, il n'y avait pas d'organisme national de santé et de sécurité au travail au Canada ayant le mandat de rassembler les provinces, les syndicats et le patronat afin qu'ils établissent conjointement une politique d'ensemble et décident de ce qu'il fallait faire pour répondre aux besoins des Canadiens.

Surveillance

Le succès de ce programme se mesure par l'évaluation de l'information tirée des sondages et se démontre par le grand nombre de projets que réalise le CCHST en collaboration avec ses principaux partenaires. Pour plus de détails à ce sujet, voir le rapport annuel et les rapports ministériels sur le rendement à http://www.CCHST.ca/CCOHS/reports.html

Ressources

Prévision des dépenses 2003-2004 *En millions de dollars*		Dépenses prévues 2004-2005 *En millions de dollars*		Dépenses prévues 2005-2006 *En millions de dollars*		Dépenses prévues 2006-2007 *En millions de dollars*	
$	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP
0,1	2,0	0,1	2,4	0,1	2,4	0,1	2,4

E. Éducation

Plans et priorités

Faire davantage reconnaître que la formation en santé et en sécurité dispensée dans le système scolaire joue un rôle important dans le développement des jeunes. – Dépenses théoriques prévues en 2004-2005 : 0,4 million de dollars.

Le CCHST fait la promotion de la santé et de la sécurité au travail dans le système scolaire en mettant ses services d'information à la disposition des étudiants et des membres des facultés grâce à son Programme de soutien à l'éducation. Le CCHST collabore aussi avec les ministères de l'éducation et autres organismes à la préparation de matériel de soutien à l'intention des professeurs et des étudiants. Les résultats prévus pour cet objectif sont les suivants :

- Continuer de promouvoir le Programme de soutien à l'éducation auprès des établissements postsecondaires;
- Collaborer avec le secteur de l'éducation, les groupes jeunesses et autres partenaires à l'amélioration de la formation sur la santé et la sécurité dispensée dans le système d'éducation;
- Préparer et fournir plus de ressources dans le site Jobsécuritaire à : (http://www.jobsecuritairecanada.ca/fr/default.html) qui relève du CCHST.

Justification

Le mandat qu'a le CCHST de promouvoir le droit fondamental qu'ont les Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire vise spécialement les jeunes parce qu'ils ont été reconnus

comme groupe à risque élevé. Selon les statistiques, la fréquence des accidents est plus forte chez les jeunes qui ont entre 15 et 24 ans. En fournissant de l'information et des ressources aux étudiants, aux éducateurs, aux employeurs et aux employés, nous ferons en sorte qu'ils soient plus au courant des dangers et des risques, de leurs droits et de leurs responsabilités et les employeurs pourront savoir quels programmes et quels systèmes adopter pour éviter les problèmes SST.

Surveillance

La surveillance du programme porte sur la participation au Programme de soutien à l'éducation et aux projets menés en collaboration à l'intention de la jeunesse. Les résultats comme les statistiques tirées du site web destiné aux jeunes sont surveillés. Nous demandons aux groupes consultatifs gouvernementaux et aux groupes jeunesse au niveau national de nous fournir de la rétroaction.

Ressources

Prévision des dépenses 2003-2004 *En millions de dollars*		Dépenses prévues 2004-2005 *En millions de dollars*		Dépenses prévues 2005-2006 *En millions de dollars*		Dépenses prévues 2006-2007 *En millions de dollars*	
$	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP
0,4	8,0	0,4	9,6	0,4	9,6	0,4	9,6

Partie IV : Organisation du CCHST

A : Organigramme

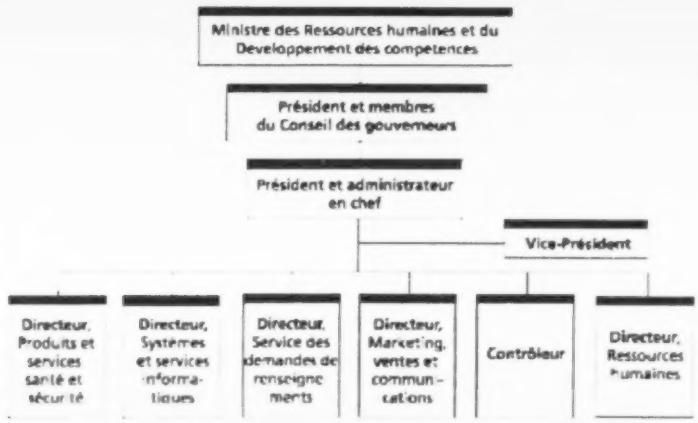
Ministre des Ressources humaines et du Developpement des competences
Président et membres du Conseil des gouverneurs
Président et administrateur en chef
Vice-Président
Directeur, Produits et services santé et sécurité
Directeur, Systèmes et services informatiques
Directeur, Service des demandes de renseignements
Directeur, Marketing, ventes et communications
Contrôleur
Directeur, Ressources humaines

Le CCHST est un établissement public du gouvernement fédéral régi par un Conseil des gouverneurs tripartite indépendant composé de représentants du syndicalisme, du patronat et de tous les ordres de gouvernement au Canada. Le système de gestion tripartite contribue à ce que le CCHST soit bien informé et constitue une source d'information objective pour les employeurs, les travailleurs et les gouvernements.

B. Secteur d'activité approuvé

Fournir aux Canadiens des renseignements complets, intelligibles et fiables sur la santé et la sécurité au travail. Cette information doit faciliter la prise de décisions judicieuses, promouvoir l'amélioration des lieux de travail, sensibiliser le public à la nécessité de jouir d'un environnement de travail sain et sécuritaire, et contribuer à l'éducation et à la formation en santé et en sécurité au travail.

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est l'institut national du Canada chargé de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire. Le CCHST est indépendant des autres ministères fédéraux et provinciaux. Il maintient un conseil des gouverneurs tripartite (travailleurs, employeurs, gouvernements) pour assurer la communication d'une information compréhensible et objective aux Canadiens dans leurs lieux de travail. La prestation de cette information au public est assurée d'une part grâce à un service de renseignements accessible au moyen d'une ligne téléphonique sans frais et par Internet, et d'autre part grâce à un service payant qui fait appel à la plus récente technologie électronique et sur papier. L'information est fournie par de nombreux organismes canadiens et mondiaux voués à la santé et à la sécurité au travail, ce qui met à la disposition des Canadiens l'information la plus détaillée, la plus actuelle et la plus fiable qui soit. Le Service des demandes de renseignements de base est offert gratuitement à tous les Canadiens. Le service payant est offert au Canada et dans plus de 50 pays.

Tableau 1 : Dépenses prévues par le ministère

(En milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2003-4	**Dépenses prévues 2004-5**	Dépenses prévues 2005-6	Dépenses prévues 2006-7
Dépenses brutes du programme :				
CCHST	8 324	8 332	8 332	8 332
Moins : recettes disponibles	4 300	4 300	4 300	4 300
Total du budget principal des dépenses	**4 024**	**4 032**	**4 032**	**4 032**
Rajustements :				
Rémunération et report de l'année dernière	96	-	-	-
Fonction du contrôleur moderne	45			
Rémunération	8			
Total des rajustements	**149**	-	-	-
Dépenses nettes prévues	**4 173**	**4 032**	**4 032**	**4 032**
Plus : coût des services fournis par d'autres ministères ou agences	676	676	676	676
Coût net du programme	**4 849**	**4 708**	**4 708**	**4 708**
Équivalents à temps plein	87	96	96	96

Aucun changement majeur dans les dépenses prévues du ministère. Les dépenses correspondent à ce qu'elles étaient les années précédentes.

Partie V : Annexes

Annexe 1 : Source de recettes disponibles

(En milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
CCHST	4 300	4 300	4 300	4 300
Total porté au crédit	4 300	4 300	4 300	4 300

Annexe 2 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 2004-2005

(En milliers de dollars)

Dépenses brutes prévues	8 332
Plus :	
Services reçus sans frais	
Locaux fournis par TPSGC	675
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	1
Rémunération et frais connexes pour les services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	-
	676
Coût total du programme	9 008
Moins :	
Recettes portées au crédit	4 300
Recettes portées au Trésor	-
Coût total du programme	4 708
Estimation du coût net du programme pour 2004-2005	4 708

Annexe 3 : Liste des lois et des règlements

Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.....(L.R.C. 1985, c. C-13)

Annexe 4 : Publications

Liste des rapports figurant à : http://www.CCHST.ca/CCOHS/reports.html

Rapports annuels du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
Rapports ministériels sur le rendement

Évaluation de programme et étude de recouvrement des coûts : évaluation du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail - Résultats concernant l'évaluation des méthodes de gestion moderne

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail - Plan d'action de modernisation de la fonction de contrôleur

Annexe 5 : Initiatives horizontales à l'échelle du gouvernement

Fonction de contrôleur moderne

Le CCHST appuie fortement l'adoption des principes de modernisation de la fonction de contrôleur moderne (http://www.tbs-sct.gc.ca/cmo_mfc/index_f.asp). L'évaluation des capacités et la préparation du plan d'action ont été effectués à bien en 2002. L'évaluation des capacités avait pour objet de découvrir à partir de quel point les progrès devaient être mesurés et décider quels aspects devaient faire l'objet de notre attention. Les détails sur ces plans se trouvent à http://www.CCHST.ca/CCOHS/reports.html

Recouvrement des coûts

Le CCHST a commencé à appliquer le recouvrement des coûts avant 1989 lorsque le Secrétariat du Conseil du Trésor a adopté sa première politique à ce sujet. Un examen et une évaluation du plan et du programme de recouvrement des coûts ont été effectués en 2001. Pour plus de détails, voir http://www.CCHST.ca/CCHST/reports/n0451.pdf

La Politique du Conseil du Trésor (CT) sur le recouvrement des coûts et la tarification fait une distinction entre le bien public et le bien privé. Le bien privé profite surtout à un individu ou à un organisme alors que le bien public profite à tous les Canadiens. Selon les conclusions de l'examen, le recouvrement des coûts au CCHST était conforme au programme et il a

recommandé des changements aux crédits pour qu'ils reflètent avec exactitude la contribution accordée à l'information sur les dangers à la santé, la sécurité publique et la protection de l'environnement. Environ 50 % du budget du CCHST lui provient du recouvrement des coûts qu'il effectue par la vente de produits, de services et de projets.

Gouvernement en direct (GED)

Gouvernement en direct (GED) http://www.cio-dpi.gc.ca/gol-ged/index_f.asp est un projet de plusieurs années du Gouvernement fédéral qui a pour objet de permettre aux Canadiens d'avoir accès à ses services et à son information par Internet, 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Les objectifs du programme sont les suivants : améliorer la prestation des services aux Canadiens, faire davantage participer les citoyens au gouvernement, rendre le gouvernement plus transparent et plus sensible aux besoins du Canadiens et encourager la participation du Canada au commerce électronique à l'échelle du marché mondial.

Le CCHST s'emploie activement depuis des années à offrir ses programmes et ses services par Internet. Son site web à www.CCHST.ca donne un accès immédiat à l'information et aux services par courrier électronique. Il est aussi possible de commander ses produits et ses services par le truchement de son site consacré au commerce électronique. Le site du CCHST offre une vaste gamme de renseignements à tout un éventail d'utilisateurs. Comme il sert de porte d'entrée à des sites web collaborateurs, il met instantanément à la disposition des utilisateurs tant l'information provenant de sources canadiennes qu'internationales. Le CCHST a aussi appliqué les lignes directrices sur la normalisation des sites Internet (http://www.cio-dpi.gc.ca/clf-upe/index_f.asp) à son site.

Annexe 6 : Priorités stratégiques

Notre Mission

Fournir aux Canadiens des renseignements complets, intelligibles et fiables sur la santé et la sécurité au travail. Cette information facilite les prises de décisions judicieuses, favorise les améliorations dans les lieux de travail, sensibilise le public à la nécessité de jouir d'un environnement de travail sain et sécuritaire, et soutient l'éducation et la formation en matière de santé et de sécurité au travail.

Priorités stratégiques

Le CCHST est régi et dirigé par un Conseil des gouverneurs tripartite. Ce dernier est composé de travailleurs, d'employeurs et de leaders gouvernementaux représentant leurs électorats respectifs au Canada. Le Conseil se réunit trois fois par année pour examiner les politiques et évaluer les travaux du CCHST. En janvier 1997, le Conseil a formulé les principes directeurs suivants pour l'avenir du CCHST, lesquels ont reçu l'appui des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la santé et de la sécurité au travail :

La *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* autorise le CCHST à entreprendre une large gamme d'activités afin de « promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un environnement de travail sain et sécuritaire ».

Le Conseil des gouverneurs veut que ces principes directeurs servent de guide au CCHST à court et à moyen terme et qu'ils lui permettent d'avancer sur la voie du recouvrement des coûts.

1. Le Conseil réaffirme l'engagement qu'il a pris d'appuyer le CCHST et le rôle utile que celui-ci joue auprès des travailleurs et des employeurs canadiens. Par ailleurs, le Conseil reconnaît l'importance de sa structure tripartite pour la régie du CCHST.

   Le CCHST doit continuer à représenter une excellente source impartiale de renseignements techniques et d'expertise sur laquelle les travailleurs, les employeurs et les gouvernements peuvent s'appuyer pour assurer la santé et la sécurité en milieu de travail.

   Le CCHST doit continuer à fournir une analyse et une interprétation critiques de l'information relative à la santé et à la sécurité au travail.

   De plus, les trois groupes qui composent le Conseil reconnaissent l'importance cruciale de maintenir la gratuité du Service des demandes de renseignements afin de maintenir le droit fondamental des Canadiens à un environnement de travail sain et sécuritaire.

2. Le Conseil et le CCHST devront faire valoir aux ministres responsables la qualité et l'importance du rôle que joue le CCHST afin d'obtenir un large soutien au niveau des politiques et des directives gouvernementales.

3. Le Conseil reconnaît la grande qualité et la nature impartiale des activités du CCHST. Il recommande que le CCHST poursuive ses efforts de consultation et de recherche, tout en relevant le défi de l'impartialité dans un monde compétitif. Le financement conjoint de projets qui ciblent les domaines clés en matière de besoins d'information devrait faire l'objet d'efforts spéciaux de la part du CCHST.

   Le Conseil recommande vivement à tous les gouvernements et aux autres organisations d'envisager le CCHST comme une source possible de services de consultation et de recherche.

4. Le Conseil recommande vivement aux organisations gouvernementales et non gouvernementales, notamment les organisations syndicales et patronales, de collaborer avec le CCHST en vue de permettre l'accès public aux CD-ROM, au site Internet et aux autres services du CCHST.

5. Le Conseil recommande au CCHST d'envisager la possibilité de recueillir et de diffuser des renseignements statistiques sur la santé et la sécurité au travail.

6. Le Conseil reconnaît que le CCHST est devenu un répertoire national pour les fiches techniques sur la sécurité des substances (FTSS), et qu'il doit poursuivre ses efforts en vue d'encourager les entreprises à lui soumettre leurs fiches techniques dans la mesure du possible.

7. Le Conseil recommande que le matériel sur la santé et la sécurité au travail soit disponible sous la forme la plus pratique qui soit pour l'utilisateur, y compris sous forme de document papier.

8. Le Conseil encourage le CCHST à établir des partenariats adaptés aux entités qui en feront partie afin de promouvoir la visibilité et la diffusion de l'information du CCHST. Ces partenariats pourraient prendre la forme d'une coopération entre les divers services de renseignements des gouvernements.

9. Le Conseil recommande que les gouvernements et autres entités fournissent systématiquement au CCHST tous les renseignements suivants : informations techniques, recherches, directives, codes de pratique et pratiques exemplaires.